

Émission : 12-10-2020

Mise à jour : 27-07-2022

Directive ministérielle

DGAUMIP-
009.REV8

Catégorie(s) : ✓ Urgence

Directives services d'urgence

Remplace la REV7
émise le 7 février
2022

Expéditeur : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction des services d'urgence (DSU)



Destinataire : – PDG et PDGA des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés;
– Directeurs des services professionnels (DSP);
– Gestionnaires et chefs médicaux des urgences.

Directive

Objet :	Cet envoi contient une mise à jour des directives cliniques spécifiques aux services d'urgence dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez ci-joint l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence (Annexe 1) et l'Outil d'orientation pour le filtrage à l'urgence (Annexe 2) qui ont été mis à jour à la suite des nouvelles recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et directives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
Mesures à implanter :	✓ Application des modifications apportées à l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes : Ces recommandations sont matière à changement ou à éclaircissement au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Direction ou service ressource :	Direction des services d'urgence Courriel : dsu@msss.gouv.qc.ca Téléphone : (514) 864-3215
✓ Documents annexés :	✓ Annexe 1 – Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence – COVID-19 ✓ Annexe 2 – Outil d'orientation pour le filtrage à l'urgence

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

La sous-ministre adjointe,
Original signé par
Lucie Opatrny

Lu et approuvé par
La sous-ministre
Dominique Savoie